

nous avons accordé à cette loge-mère, de même que notre sceau maçonnique et notre cachet profane. » *Donné à l'Orient de Lyon.* » (1)

On a saisi chez lui plusieurs exemplaires de cette patente, mais en blanc; on a trouvé seulement parmi eux une belle estampe qui représente une espèce de corneille : les emblèmes qu'on y voit sont le septangle, le triangle, la truelle, le compas, l'équerre, le marteau, les têtes de mort, la pierre cubique, la pierre brute, la pierre triangulaire, les ponts de planches, l'échelle de Jacob, le phénix, le globe, le temps et d'autres encore, avec des phrases que l'on trouve éparses ça et là, telles que : *Lucem meruere labore; odi profanum vulgus et arceo; petile et accipietis; quærite et invenietis: putsate et aperietur vobis; in constanti labore spes; aut vincere aut mori.* Tout cela prouve qu'il s'est conformé aux emblèmes et aux devises de la maçonnerie ordinaire. Entre autres particularités, il ne faut point oublier une croix, sur la bande de laquelle étaient ces trois lettres, L. P. D. Ce Cagliostro, si fameux dans la maçonnerie, qui fit cette patente, qui a su donner un compte exact des plus petites choses qui y sont désignées, a affirmé constamment qu'il ignorait ce que signifiaient ces lettres. On sait d'autre part qu'elles veulent dire, *lilium pedibus destrue* (foulez aux pieds les lis). » (1).

Tels sont les détails que nous a donnés l'auteur italien sur le séjour de Cagliostro dans notre ville. Le même biographe nous apprend encore, page 165 de son livre, qu'un voyageur, arrivé à Rome dans le cours du procès fait à Cagliostro, assura qu'il avait vu de ses yeux le magnifique temple érigé à Lyon pour la maçonnerie égyptienne, et qu'on y avait placé au milieu le buste de Cagliostro. Ce temple, qui fut détruit vers le commencement

(1) *Foulez aux pieds les lis.* Voyez un opuscule devenu fort rare, composé par M. Cadet-Gassicourt, et intitulé : *Le Tombeau de Jacques Molai*, etc. Paris, an IV, in-8°, de 51 pages. Si on en croit l'auteur, quatre loges de frères-maçons créées par le grand-maître, s'organisèrent après le supplice de Jacques Molai, et tous ceux qui y étaient admis prétendaient serment « d'exterminer tous les rois et la race des Bourbons, de détruire la puissance du pape, de prêcher la liberté des peuples, et de fonder une république universelle. »